

	Nature de l'activité	Descriptif de l'activité	Volume horaire (en H équ. TD)	Commentaire	
Activités pédagogiques	Responsable des langues de l'établissement	Assurer la coordination des enseignants et du service des langues	80		
	Responsabilité pédagogique d'un parcours sur deux ans	A4 et A5	40	A4 et A5	
	Responsabilité pédagogique d'un parcours sur un an	A4 ou A5	20	A4 ou A5	
	Responsabilité pédagogique d'un parcours sur un an + participation à la coordination du tronc commun		30		
	Responsabilité pédagogique d'un label		10		
	Responsabilité de la coordination du CEPAG	Assurer la coordination du pôle de la préparation au métiers de la fonction publique	40		
	Responsabilité d'école	Assurer la cohérence entre les parcours inscrits dans l'école	10		
	Responsabilité pédagogique d'un diplôme d'établissement (ex. Executive master)		15		
	Recrutement des étudiants A4 Attention: pour les Responsables pédagogiques le recrutement d'étudiants est inclus dans la mission	Membre du jury (sélection A4) - Admissibilité		1	Pour 10 dossiers
		Entretiens pour l'admission		2	Pour 10 entretiens
	Encadrement pédagogique avec une production notée et fiche de notation remontée avant le 30 septembre ! Les tutorats de stages facultatifs en second cycle ne donnent pas lieu à l'attribution d'heures	Tutorat de stages - 1er cycle		1	Par étudiant
		Tutorat de stages - second cycle		3	Par étudiant.
		Direction d'un mémoire de recherche en second cycle		4	Par étudiant
		Encadrement d'un apprentissage : 2 visites en entreprise, direction du mémoire de recherche et soutenance		10	1 forfait par étudiant
	Encadrement pédagogique des séminaires d'initiation à la recherche par deux enseignants	Encadrement pédagogique des étudiants dans le cadre d'un séminaire d'initiation à la recherche par deux enseignants		1,5 HDT par mémoire	Si un séminaire encadré par deux enseignants donne lieu au suivi de 14 mémoires ou plus, alors chaque mémoire encadré est valorisé de 1,5HDT pour chaque enseignant (= 3 HDT par mémoire). *
	Innovation et animation pédagogique (service remonté par la direction des études)	Conception et développement de pratiques pédagogiques innovantes en cours fondamental, animation des CM de 1ère année		6-9	Plafond
	Mentorat tutorat pour étudiants redoublants ou en difficulté (service remonté par la direction ds études)	Suite à des difficultés constatées en conseil pédagogique		3	pour 3 étudiants, plafond par semestre
	Coordination des étudiants tuteurs FLE			25	Plafond. Volume à adapter selon le profil de l'étudiant par l'enseignant
	Coordination de diplômes multicomposantes de l'UGA à Sciences Po Grenoble-UGA			40	Plafond, selon arbitrage de la Direction
	Coordination des ateliers créatifs			8	Plafond par année
Participation à des soutenances de mémoire des parcours ou masters extérieurs donnant droit au diplôme de Sciences Po Grenoble-UGA			1	Forfait pour trois soutenances	
Elaboration et correction des copies des ateliers de mathématiques			2	Forfait	
Actions de promotion des formations	Montage pédagogique et interventions face lycéens ou collégiens dans le cadre du projet POS-POPH		2h	par intervention	

	Actions de promotion des formations	Montage pédagogique et interventions face lycéens ou collégiens dans le cadre du projet POS-POPH	3h	forfait par intervention dans les zones hors agglomération Grenobloise
Recherche	Direction d'un laboratoire, d'une unité de recherche		Moins de 39 : 48HTD De 40 à 59 : 72 HTD De 60 à 79 : 96 HTD De 80 à 99 : 120 HTD De 100 à 119 : 144 HTD De 120 à 139 : 168 HTD De 140 à 159 : 192 HTD	Fonction de direction adjointe y compris
	Direction d'un pôle de recherche		96	
	Pilotage scientifique de projets de recherche ou de formation	Sous condition d'autofinancement par le projet de recherche ou de formation	1 à 96	Au cas par cas, selon périmètre. Doit figurer dans l'annexe financière du projet. Pour les Chaires IDEX: Volume défini selon arbitrage en CS ou direction selon la nature du projet et sous condition d'être financé par le projet IDEX que la personne porte.
Autres activités (intérêt général ou activités mixtes)	Chargé.e de mission mobilité entrante + programme international	liste élaborée annuellement selon le projet d'établissement	50	
	Chargé.e de mission mobilité sortante + programme international	liste élaborée annuellement selon le projet d'établissement	50	
	Chargé.e de mission RSE	liste élaborée annuellement selon le projet d'établissement	40	
	Chargé.e de mission sport et sportif de haut niveau	liste élaborée annuellement selon le projet d'établissement	40	
	Chargé.e de mission égalité de genre	liste élaborée annuellement selon le projet d'établissement	40	
	Chargé.e de mission Programme d'ouverture sociale	liste élaborée annuellement selon le projet d'établissement	40	
	Charge de projets	liste élaborée annuellement selon le projet d'établissement	20	

* 1. Séminaire à 36h (= 2x 18h/semestre): 45 HTD. Si moins de 14 mémoires à encadrer : 22,5 HDT/enseignant

2. Séminaire à 36h (=2x 18h/semestre): 45 HTD. Si égal ou plus de 14 mémoires à encadrer : 22,5 HTD/enseignants + 1,5HDT pour chaque mémoire encadré (ainsi un séminaire avec 14 mémoires à encadrer représente pour chaque enseignant 22,5 HDT + (14x1,5HDT= 21,0 HDT)= 43,5 HDT.